



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Société coopérative des navigateurs Socona**,
Avenue de Bellevaux 11, c/o Marie-Claire Krähenbüh,
2000 Neuchâtel
2. Date du prononcé de dissolution: 11.06.2018
3. Suspension de faillite: 19.07.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.08.2018
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : faciliter par une action commune l'approvisionnement de ses membres en tous produits destinés à l'équipement et à l'utilisation de bateaux de plaisance, de même qu'en produits alimentaires, ceci aux conditions les plus avantageux.

Office des faillites
2053 Cernier

04379939

